

Montluel

Plan Local d'Urbanisme



5a Plan de zonage - secteur nord
Echelle : 1/ 8 500ème

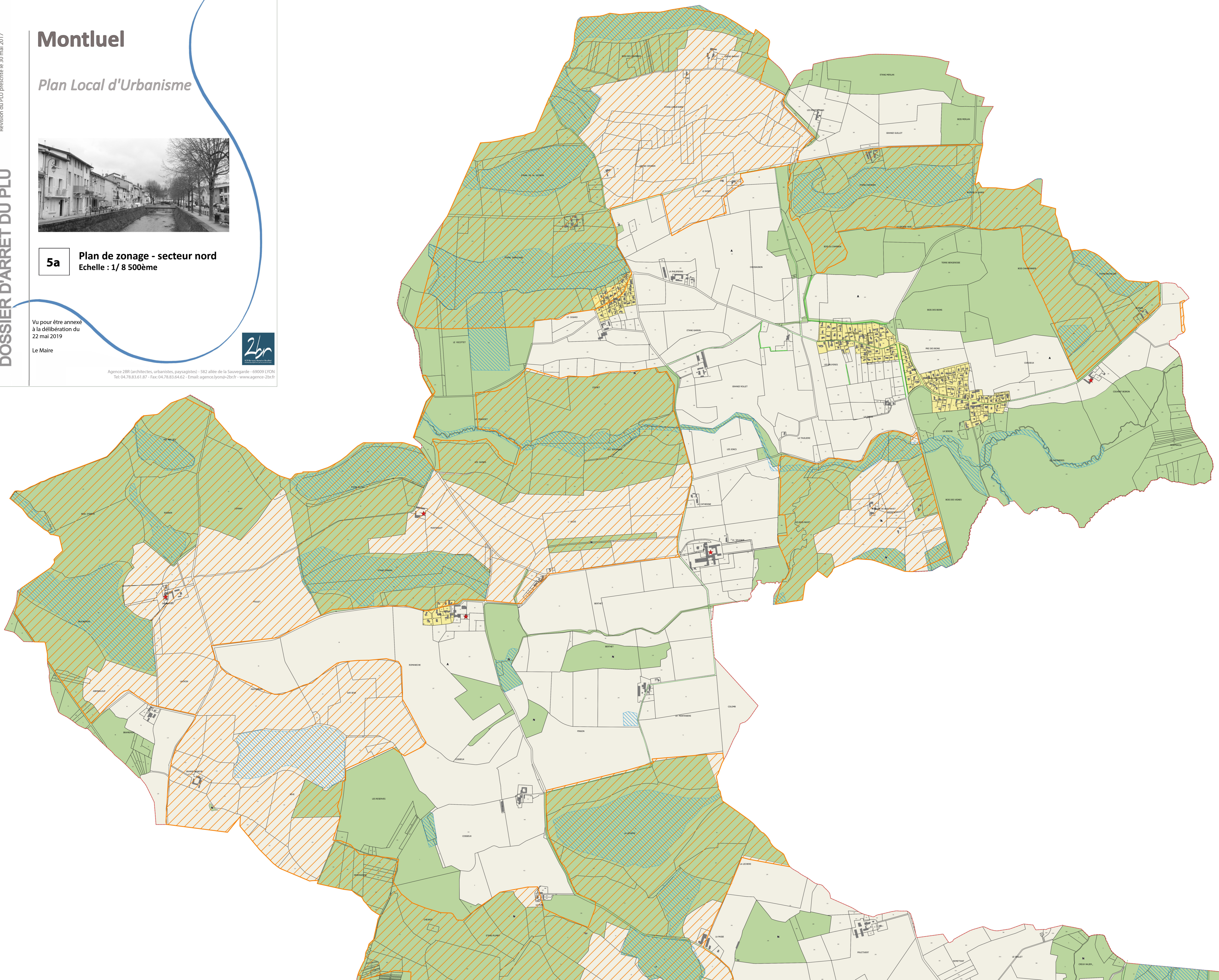
Vu pour être annexé
à la délibération du
22 mai 2019

Le Maire



Agence 2BR (architectes, urbanistes, paysagistes) - 582 allée de la Sauvegarde - 69009 LYON
Tel: 04.78.83.61.87 - Fax: 04.78.83.64.62 - Email: agence.lyon@2br.fr - www.agence-2br.fr

DOSSIER D'ARRET DU PLU



Légende

ZONAGE

- UAvb : centre historique de la ville basse
- UAp : secteur des pentes
- UAa : abords du centre-bourg
- UBa : zone urbaine mixte et périphérique
- UBB : zone urbaine à dominante d'habitat collectif

- UC : zone à vocation commerciale
- UD : secteurs pavillonnaires peu denses et hameaux périurbains
- UE : zone d'équipements d'intérêt collectif et de services publics
- UEL : zone d'équipements sportifs et de loisirs
- UX : zone d'activités économiques et industrielles

- 2AU : zone à urbaniser
- A : zone agricole
- N : zone naturelle
- Na : zone naturelle de valorisation des abords de rivières
- Nm : zone protégée de la Motte

PRESCRIPTIONS

- Elément ou ensemble végétal à préserver (article L 151-23 du CU)
- Espace Boisé Classé
- Secteur en attente d'un projet d'aménagement global
- Emplacement réservé (article L 151-41 1° et 2° du CU)

- Alignement d'arbres à préserver (article L 151-23 du CU)
- Cheminement piéton à conserver ou à créer
- Linéaire de préservation de la diversité commerciale
- Linéaire de renforcement commercial
- Patrimoine bâti à protéger (article L 151-19 du CU)

INFORMATIONS

- Zone Natura 2000
- Zone humide

0 500 1000 m

